

Réflexion sur la promotion de la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle en Haïti

Salomon JEAN-CHARLES

Membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), anciennement nommée Agence de coopération culturelle et technique, Haïti est un pays francophone de la Caraïbe. Sa relation avec la langue française remonte à l'époque coloniale. En effet, ancienne colonie française, Haïti garde, après son indépendance proclamée le 01 janvier 1804, un rapport étroit avec la langue française, et par ailleurs la culture française. Deux langues coexistent cependant sur tout l'étendue du territoire : le créole et le français. D'une part le créole est la langue maternelle d'une majorité de la population et est pratiquement parlé par toute la population. D'autre part le français, langue seconde pour la population, demeure la langue administrative et de scolarisation. L'OIF estime que de nos jours, « plus de 42% de la population est francophone¹ », et maîtrise par ailleurs le français à l'écrit et à l'oral. Cela laisse à croire que les autres 48% des habitants seraient monolingues et maîtrisent le créole haïtien. Il importe également de noter qu'en plus du bilinguisme officiel du créole et du français, l'anglais et l'espagnol jouent un rôle prépondérant dans la migration massive des jeunes vers d'autres pays. Haïti devient alors un terrain où existe l'enjeu du plurilinguisme. Ainsi, la promotion de la langue française, du plurilinguisme et de la diversité culturelle soulève la question des stratégies à adopter pour renforcer les valeurs de la francophonie tout en préservant l'identité nationale. Il s'agira pour nous de présenter dans un premier temps le contexte sociolinguistique et éducatif du français en Haïti, face au bilinguisme, français et créole, pour la promotion de la francophonie, ensuite de montrer, dans un second temps le rôle du français dans l'apport du plurilinguisme et de la diversité culturelle en Haïti.

De prime abord, l'usage de la langue française en Haïti met en exergue des enjeux complexes liés à la reconnaissance du créole, langue maternelle de la majorité des habitants. Selon la constitution de 1987, Haïti est un pays bilingue où le français et le créole coexistent, mais pas toujours sur un pied d'égalité. Cette dualité linguistique souligne la tension historique et socioculturelle, où le créole, bien que présent dans la vie quotidienne des Haïtiens, a toujours été marginalisé dans le milieu officiel, administratif et académique. D'une part, le français, est reconnu

comme langue officielle, « instituée comme telle par la Constitution de 1926 » (Bentolila et Gani, 1981, p. 117). Introduit pendant la colonisation, il a conservé son statut de langue de prestige. D'autre part, le créole, ancré dans l'identité nationale, était largement considéré comme une langue vernaculaire, confinée à l'usage oral dans les contextes informels. C'est la langue des illettrés, comme dirait-on. Cependant, « le paysan monolingue qui s'adresse à un bilingue ou a fortiori à un blanc aura tendance à introduire dans son discours des éléments parfois allogènes au créole afin de laisser croire qu'il n'est pas ignorant du français » (*Ibid.*, p. 118). À noter que le statut du créole a commencé à évoluer grâce à des initiatives législatives et éducatives. La réforme éducative de 1979, portée par la loi du 18 septembre, a autorisé l'usage du créole comme langue écrite et parlée dans l'enseignement. Cette réforme, menée par le ministre de l'Éducation Joseph C. Bernard, a permis de marquer une reconnaissance officielle du créole en tant que langue légitime et outil d'apprentissage.

Le bilinguisme, français et créole, est aujourd'hui prôné dans le milieu éducatif haïtien par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle (MENFP) dans nouvelle réforme curriculaire. En effet, le MENFP a lancé ce projet par un document ministériel baptisé « Haïti 2030 : feuille de route de la réforme curriculaire 20232030² ». Dans cette réforme, le créole sera considéré comme langue d'enseignement pour le préscolaire, le premier et le deuxième cycle fondamental, et le français deviendra langue enseignée dans le premier et le deuxième cycle, et langue d'enseignement à partir du troisième cycle jusqu'à l'enseignement supérieur. En 2022, un Cadre d'Orientation Curriculaire (COC) a été rédigé et constitue « la norme qui détermine les contenus et la forme de l'enseignement » (MENFP, p. 47) du système éducatif haïtien. Le COC prône le choix d'un « plurilinguisme fonctionnel et ouvert » (*Ibid.*) dans la mesure où « l'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues nationales : le créole et le français. Il doit pouvoir utiliser l'une et l'autre en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie » (*Ibid.*, p. 16), et par la suite, maîtriser également « au moins l'une des deux langues régionales » (*Ibid.*), à savoir l'anglais ou l'espagnol. L'intégration du créole dans l'enseignement est ainsi une réponse du MENFP à la volonté de, non seulement, valoriser la langue maternelle, mais également d'améliorer les résultats académiques des apprenants. Cela ne diminue en rien l'importance du français dans la société. Bien au contraire, le français continue de jouer un rôle stratégique dans les relations diplomatiques, économiques et culturelles du pays. Dans cette

optique, la promotion de la francophonie s'exprime à travers des initiatives pédagogiques qui font percevoir le français non seulement comme un héritage historique, mais aussi comme un levier d'ouverture sur le monde francophone.

Ainsi, le bilinguisme dans le quotidien des Haïtiens souligne la valorisation des deux langues, et l'importance de la culture française dans le prisme du plurilinguisme et de la diversité culturelle.

Haïti est un pays riche d'une diversité culturelle façonnée par son histoire marquée par l'héritage africain, européen, et taïnos. Avant l'arrivée des Européens, les Taïnos occupaient l'île et ont laissé un héritage culturel important, notamment dans l'art de la poterie, les sculptures en pierre, et les systèmes sociaux organisés autour de pratiques religieuses et territoriales. Des objets comme des outils en pierre et des fragments de poterie témoignent de cette civilisation précolombienne, visibles aujourd'hui « dans la salle d'exposition permanente au Musée du Panthéon National Haïtien (MUPANAH)³ ». L'influence africaine est omniprésente dans la « peinture, sculpture, littérature, cuisine⁴ », et surtout le vodou qui est à la fois une religion et un vecteur d'identité culturelle. L'apport européen, particulièrement français, est visible pour sa part dans la musique et la littérature. À cet égard, Léon-François Hoffman affirme que « la littérature haïtienne est la plus vénérable et a longtemps été la plus riche des littératures ultramarines en langue française⁵ », mettant ainsi en exergue, d'abord, l'importance historique de la production littéraire haïtienne, notamment en ce qui concerne son rôle dans l'espace francophone, ensuite, la participation de langue française à cette riche production.

Considérant l'importance du français dans les dynamiques sociolinguistique, historique et culturelle d'Haïti, il nous est possible d'affirmer que la francophonie est pour Haïti ce que le patrimoine culturel est pour une nation. Bien qu'introduit par la colonisation, comme évoqué précédemment, il a joué un rôle clé dans les mouvements intellectuels et politiques, notamment l'indépendance de 1804, où il a servi de langue pour rédiger des documents historiques tels que la Constitution haïtienne. Culturellement, il a permis aux écrivains haïtiens, tels que Jacques Roumain, et Jacques Stephen Alexis de contribuer à l'univers littéraire francophone. De plus, plusieurs institutions participent à « la promotion de la langue française, de la diversité culturelle

et des cultures francophones¹ » dans le pays. D’abord, « depuis 1987, la direction régionale Caraïbe de l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est implantée à Port-au-Prince² ». Aussi, l’Institut français d’Haïti (IFH) a vu le jour en 1945 et les Alliances françaises ont établi leur présence en Haïti dès 1920, avec l’ouverture de leur première structure à Jacmel. Ainsi, la promotion de la francophonie, omniprésente dans le contexte socioculturel haïtien, reste un témoignage vivant des dynamiques culturelles et sociolinguistiques du pays.

Par conséquent, le fait d’être membre fondateur de l’OIF valorise l’apport d’Haïti à la riche linguistique francophone comme un moyen de s’inscrire dans les dynamiques mondiales.

Pour conclure, il est un fait certain que la promotion de la langue française en Haïti participe à la diversité culturelle et à l’affirmation d’un plurilinguisme pour le pays. Nous avons ainsi démontré que la coexistence des deux langues constitue la force de la diversité culturelle haïtienne. Par ailleurs, le français, en tant que langue de création littéraire et artistique, enrichit le patrimoine culturel haïtien. Il se positionne comme le vecteur de partage de l’identité haïtienne à une échelle internationale. Ce constat peut s’ouvrir sur une dynamique plus large, dans la mesure où il faut comprendre l’importance de la francophonie en Haïti face au bassin du plurilinguisme dans lequel le pays est situé.

Bibliographie.

Bentolila, A. et Gani, L. (1981). Langues et problèmes d’éducation en Haïti. Dans : *Langages*, 15^e année, n°61, *Bilinguisme et diglossie*.

Cadre d'orientation curriculaire pour le système éducatif haïtien. (2024). Ministère de l’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

¹ Francophonie des Amériques, « La francophonie en Haïti » [En ligne], consulté le 10 décembre 2024. URL : <https://francophoniedesameriques.com/zone-franco/la-francophonie-des-ameriques/antilles/haiti>

² *Ibid.*

BIE-UNESCO. (2023). *Haïti 2030 : Feuille de route de la réforme curriculaire 20232030*, 2023.

Notes de bas de pages

- 1- Organisation internationale de la francophonie, « Haïti », [En ligne], consulté le 08 décembre 2024. URL : <https://www.francophonie.org/haiti-967>
- 2- BIE-UNESCO, *Haïti 2030 : Feuille de route de la réforme curriculaire 20232030*, 2023.
- 3- IciHaïti-Culture, « L'héritage des Taïnos dans la culture haïtienne », [En ligne], consulté le 09 décembre 2024. URL : <https://www.icihaiti.com/article-26500-icihaiti-culture-lheritage-des-tainos-dans-la-culture-haitienne.html>
- 4- Collectif Haïti, « La culture haïtienne », [En ligne], consulté le 09 décembre 2024. URL : <https://www.collectif-haiti.fr/haiti/culture/>
- 5- Collectif Haïti, « La littérature haïtienne », [En ligne], consulté le 10 décembre 2024. URL : <https://www.collectif-haiti.fr/haiti/culture/>
- 6- Francophonie des Amériques, « La francophonie en Haïti » [En ligne], consulté le 10 décembre 2024. URL : <https://francophoniedesameriques.com/zone-franco/lafrancophonie-des-ameriques/antilles/haiti>